



AVIS D'OUVERTURE DE CONCERTATION

Projet d'aménagement du chemin des Orphelins à Villenave d'Ornon

Ouverture de la concertation

Le public est informé que par délibération n°2024-367 en date du 5 juillet 2024, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet d'aménagement du chemin des Orphelins sur la commune de Villenave d'Ornon

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :

- à l'Hôtel de Ville de Villenave d'Ornon, 14 bis Rue du Professeur Calmette, 33140 Villenave-d'Ornon
- au Pôle Territorial Sud de Bordeaux Métropole, situé à Cœur Bersol, 28 avenue Gustave Eiffel à, bâtiment C, 33600 Pessac

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, à compter du **lundi 16 septembre 2024**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation, ainsi que sur le site internet de Bordeaux Métropole (www.participation.bordeaux-metropole.fr).

Une réunion publique sera organisée le lundi 30 septembre à 19h à l'auditorium de la Maison des Arts Vivants, Parc Soureil 363 chemin de Leysotte à Villenave d'Ornon.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.